

**Stratégie pour l'avenir de la DGAC : faisons mieux avec moins !?**

Mars 2021

**Lors du Comité Technique DGAC du 17 mars,
le Directeur Général a présenté le plan de stratégie :
des objectifs ambitieux à réaliser... avec moins de moyens et moins d'effectifs**

**ACTUALITÉS EUROPÉENNES : DES NOUVELLES
RASSURANTES**

Concernant le projet de nouveau règlement ciel unique (SES2+, la volonté de libéralisation de la Commission a été largement rejetée par les Etats Membres. Même si le processus règlementaire et les concertations ne sont pas encore terminés, le danger semble être écarté pour le moment :

- Séparation juridique renforcée entre les régulateurs (= DTA et DSAC) et le prestataire des services (=DSNA) : rejetée
- Mise en concurrence pour la désignation des prestataires ATC d'aérodrome et d'approche : rejetée
- Faire de l'agence européenne EASA un régulateur économique central : rejeté
- Gestionnaire du réseau (eurocontrol) : les états membres retiennent une compétence complexe et exclusive pour décider de leur structure d'espace aérien

PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DE LA DGAC

Le Directeur Général, Damien Cazé, nous dévoile les propositions pour le plan stratégique de la DGAC, "pas encore validées mais avec une vision partagée en interne" (sans nul doute une vision très parisiano-parisienne) visant à accélérer la transition du secteur aérien et notre transformation économique...

3 axes sont envisagés :

- Transition écologique : priorité donnée sur ce thème qui représente une tendance mais aussi s'inscrit dans la durée. De l'avion vert aux pratiques eco-responsables en passant par la connectivité des territoires, c'est un sujet transverse qui recouvre la définition des politiques publiques mais aussi un engagement citoyen.
- Sécurité, sûreté, résilience : il s'agit de notre coeur de métier et les missions qui nous sont confiées. Résilience pour permettre au secteur de surmonter la crise.
- Efficience, productivité, agilité, innovation : termes fourre-tout pour sujets divers, allant de la qualité de vie au travail à la coopération internationale, les remote tower, la sécurisation juridique et bien d'autres encore. Bref tout ce qui ne rentrerait pas dans les 2 cas précédentes.

Pour la CFDT, même si ce plan présente le mérite d'exister et de mettre sur la table des enjeux bien réels, il nous paraît difficile de pouvoir se projeter dans cette stratégie très théorique. Certains de ces axes stratégiques ont des impacts sociaux forts pour les personnels (maîtrise de l'empreinte environnementale de la DGAC, simplification et qualité de service, qualité de vie au travail, performance collective...) et devraient faire l'objet d'un cadre de discussion formalisé.

Le format participatif pourrait notamment être mis en avant autour de projets fédérateurs, portés par des propositions venant des personnels sur ces sujets qui concernent notre avenir et nos conditions de travail.

RÉORGANISATION DES SERVICES SUPPORT

Ce point avait fait l'objet d'une présentation la veille du CT par la Secrétaire Générale, Marie-Claire Dissler.

Actuellement, les services support sont intégrés à chaque direction métier pour rendre les différents services aux agents. L'idée est donc de regrouper ces services supports pour les mutualiser, notamment les filières Ressources humaines, Finances, Informatique de gestion et Logistique en une seule entité par région dénommée SIR (Secrétariat Inter Régional) qui sera rattaché directement au Secrétariat Général. 7 SIR devraient ainsi être implantés sur le territoire (Bordeaux, Toulouse, Aix, Lyon, Athis, Brest et Strasbourg).

La mobilité géographique ne sera pas contrainte, avec un maintien de la répartition existante mais au prix de mobilité fonctionnelle qui pourra éventuellement être nécessaire.

Cette réorganisation a donc un objectif clairement affiché par l'administration de mise sous tension des services administratifs et ouvriers pour générer des économies.

La CFDT demande sur ce sujet aussi un cadre de discussion formalisé pour le suivi de cette réforme structurelle, en lieu et place d'une parodie de dialogue social où les informations filtrent au compte-goutte à droite ou à gauche et au fil de quelques réunions qui ne font l'objet d'aucun suivi ni de traçage d'aucune sorte.

Les services régionaux doivent par ailleurs être plus impliqués, jusqu'aux sites les plus isolés géographiquement qui vont être les plus exposés dans cette réorganisation.

**PRS SUITE À FERMETURE DU BRIA DU BOURGET ET DES
ESBA**

Votes pour, les personnels pourront bénéficier de ces primes dès la prochaine campagne de mobilité.

TEXTES TÉLÉTRAVAIL

Ce point, qui n'a pas pu être abordé faute de temps, est reporté en avril

Il est inacceptable pour la CFDT que les économies soient le seul moteur de la DGAC pour l'avenir. La reprise sera là et nous devons être en mesure d'y faire face.



POUR NOUS ÉCRIRE :
SPAC.CFDT@WANADOO.FR



RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.SPAC-CFDT.ORG



POUR PLUS
D'INFOS :
01 58 09 45 55